



HAUT-COMMISSARIAT DE LA RÉPUBLIQUE EN NOUVELLE-CALÉDONIE

Liberté
Égalité
Fraternité



Nouméa, le 25 janvier 2022

INFORMATION PRESSE

VISITE DE DEUX ENTREPRISES CALÉDONIENNES, ECOPAVEMENT ET SOROCAL, LAURÉATES FRANCE RELANCE DU FONDS D'ACCÉLÉRATION DES INVESTISSEMENTS INDUSTRIELS DANS LES TERRITOIRES

[Le Fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires](#)

Dans le cadre du Plan France relance, l'État a mis en place un fonds, appelé le « fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires » à travers le programme Territoire d'industrie. Celui-ci, applicable en Nouvelle-Calédonie, est particulièrement intéressant compte tenu de son fort tissu industriel.

Le fonds a été doté de 83,5 Mds CFP pour la période 2020-2022 pour l'ensemble du territoire national et a été complété par une rallonge de 17,9 Mds CFP en septembre 2021.

Il vise à soutenir des investissements à dimension industrielle, susceptibles de démarrer rapidement et ayant des retombées socio-économiques fortes pour le territoire : il peut s'agir par exemple de création de sites industriels, d'extension, de modernisation d'outils productifs, de plateaux techniques de formation professionnelle ou encore de plateformes de services aux industriels.

Par ailleurs, les porteurs de projet doivent formuler des engagements en matière de solidarité (emploi, stagiaires), transition écologique ou modernisation.

La date limite pour le dépôt des candidatures était fixée au 1^{er} juin 2021. **Au total, 11 entreprises calédoniennes vont pouvoir bénéficier d'un financement pour leur projet d'investissement pour un total de 163M CFP, Sorocal et Ecopavement en font partie.**

[SOROCAL et ECOPAVEMENT lauréates du fonds France Relance](#)

SOROCAL est une entreprise créée en 1994 spécialisée dans la fabrication de produits à base de polyéthylène, utilisés dans les secteurs de l'agriculture, du BTP, des loisirs. Il s'agit essentiellement de cuves, de silos, de bennes et de micro-stations d'épuration.

Contact presse
Bureau de la communication interministérielle

Tel : (+687) 26 64 22 – (+687) 77 71 93
Mail : communication@nouvelle-caledonie.gouv.fr
www.nouvelle-caledonie.gouv.fr

1 rue du Maréchal FOCH, BP C5,
98 844 Nouméa Cedex

La société souhaite élargir sa gamme de production sur les stations d'épuration et proposer à ses clients un produit alternatif. C'est dans ce cadre qu'elle a sollicité une subvention au titre du fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires afin de financer son investissement qui porte sur la réalisation, dans la ZI de Ducos, d'une unité de fabrication de systèmes en béton ainsi que des produits dérivés.

La société envisage de créer au moins deux emplois nouveaux dans le cadre de ce projet.

Le financement accordé est de 11,9 M CFP.

ECOPAVEMENT, créée en 2018, a développé un procédé innovant de fabrication de pavés à partir de matières recyclées, notamment le plastique et le verre broyé.

L'activité de la société est basée dans la zone industrielle de Ducos. Le projet pilote a permis de mettre en évidence certains atouts du produit ECOPAVEMENT (durabilité, poids, aspect esthétique). Au vu des résultats jugés prometteurs, les responsables d'ECOPAVEMENT souhaitent investir pour passer de la phase artisanale à une phase industrielle.

Pour la mise en œuvre de ce projet, ils ont sollicité une subvention au titre du fonds d'accélération des investissements dans les territoires pour financer le déménagement de son activité vers la ZAC de Panda et l'acquisition de nouveaux équipements.

La société envisage de créer deux emplois nouveaux dans le cadre de ce projet.

Le financement accordé est de 5,4 M CFP.